



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II
À SA SAINTÉTÉ DIMITRIOS I, PATRIARCHE
ŒCUMÉNIQUE, POUR LA FÊTE DE SAINT ANDRÉ**

*A Sa Sainteté Dimitrios Ier
Archevêque de Constantinople
Patriarche œcuménique*

“La foi, l’espérance et la charité demeurent toutes les trois, mais la plus grande d’entre elles c’est la charité”.

C’EST AVEC CES PAROLES que l’Apôtre Paul s’adresse aux fidèles de l’Eglise de Corinthe lorsqu’il leur parle de la charité qui doit être la caractéristique de toute communauté chrétienne et qui réunit toutes les Eglises locales en une communion d’amour. Ayant à l’esprit cette exhortation de l’Apôtre, et pour approfondir toujours davantage les liens de charité qui unissent nos Eglises sœurs de Rome et de Constantinople, j’ai envoyé vers vous, pour participer aux célébrations de la fête de saint André, une délégation présidée par Son Eminence le Cardinal Willebrands.

L’année qui s’est écoulée a été marquée par deux événements qui ont montré, eux aussi, comment la charité s’approfondit entre nos Eglises. Tout d’abord, l’inoubliable visite de Votre Sainteté à l’Eglise de Rome en décembre 1987. Ce fut vraiment une grande joie pour moi-même et pour l’Eglise de Rome de vous recevoir et d’échanger avec vous un baiser fraternel auprès de la tombe des Apôtres Pierre et Paul. Cette volonté de progresser dans la communion a été aussi manifestée par le travail accompli dans la commission internationale de dialogue sur le sacrement de l’Ordre, et en particulier sur la succession apostolique en relation avec la sanctification et l’unité du peuple de Dieu. Je crois qu’il s’agit là d’un nouveau pas qui permettra à la commission de continuer son travail et d’aborder les sujets à propos desquels nos Eglises se sont divisées.

Comme nous avons déjà eu l’occasion de le déclarer ensemble, le but de ce dialogue n’est rien

d'autre que le rétablissement de la pleine communion entre nos Eglises. Nous avons fixé ce but humblement, remplis de confiance dans l'Esprit Saint qui est l'Esprit de communion, l'Esprit qui nous guide dans la vérité tout entière et qui nous permettra d'atteindre ce but que la volonté de Dieu assigne à nos efforts. Avec son aide, conscients de la communion profonde qui déjà nous unit, nous nous efforçons résolument de progresser sur la voie qu'il nous indique.

Nous ne sommes pas encore arrivés au terme, et bien des efforts doivent être encore accomplis tant au niveau local qu'au niveau international de notre commission théologique commune. Malheureusement, les siècles durant lesquels nous étions comme étrangers les uns aux autres ont provoqué une diminution de la connaissance mutuelle et donc de l'amour réciproque. C'est ainsi qu'ont pu se répandre assez largement, de part et d'autre, des incompréhensions et des caricatures de la foi réellement professée par les catholiques ou par les orthodoxes. Aujourd'hui encore, une exacte et profonde connaissance réciproque de l'autre semble manquer dans certaines régions où catholiques et orthodoxes vivent ensemble. La constatation de cet obstacle doit nous inciter à intensifier nos efforts pour répandre dans le peuple chrétien, par la prédication, la catéchèse, la formation théologique, une vue de l'autre inspirée par la vérité et la charité et purifiée des attitudes polémiques du passé. Nous nous sommes solennellement reconnues comme Eglises sœurs en communion presque totale. Nous devons en tirer les conséquences pratiques dans les attitudes concrètes que nous avons les uns envers les autres et dans toutes nos relations.

Sainteté, d'année en année, nous percevons mieux l'importance de cet échange de délégations à l'occasion de la fête patronale de nos Eglises, pour la poursuite, en étroite collaboration, de notre marche commune vers la pleine communion. Aussi est-ce de tout cœur, cher Frères, que je m'unis à votre célébration de saint André et que je lui demande de nous obtenir du "Père des lumières de qui descend tout don excellent", sa lumière et sa force qui nous permettront d'aller de l'avant dans une charité fraternelle toujours plus profonde.

Du Vatican, le 23 novembre 1988.

IOANNES PAULUS PP. II

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana